2013

RAPPORT DE GESTION

SERVICE CANTONAL DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION
Etablissement autonome de droit public
de la République et Canton de Neuchâtel

SCAN

Système de Management Certifié
SQS
ISO 9001

/// Avant-propos 2
Le mot de la présidente 2

/// Organes et organigramme 3

/// Les équipes du SCAN 4

/// 2013 en bref 6

/// Le SCAN en chiffres 7

/// Rapport d'activité 8
Le SCAN s'affirme ! 8
Section Administration 12
Section Technique 16
Section Navigation, logistique et infrastructures 18
Section Finances 20

/// Extrait des comptes 2013 22
Bilan et comptes 22
Rapport de l'organe de révision 27

/// Le mot de la présidente

2013 s'annonçait année de stabilisation après la phase de grands travaux. Le mot d'ordre était rentabilisation des investissements et recherche d'efficience. Les équipes du SCAN et sa direction n'ont pas ménagé leurs efforts dans ce sens. Animés d'une belle motivation, nos collaboratrices et collaborateurs démontrent aujourd'hui qu'avec des outils efficaces, une culture d'entreprise tournée vers le client et une conscience des coûts, une organisation comme le SCAN peut répondre aux critères d'efficacité attendus par les préceptes de la bonne gestion d'entreprise.

Les chiffres sont éloquents, une augmentation du chiffre d'affaires de 11% en cinq ans alors que l'effectif (EPT) diminue de près de 7% sur la même période. Et ceci sans altérer la satisfaction client qui reste au cœur de nos préoccupations. Le Conseil d'administration ne peut que se réjouir de cette évolution ainsi que de l'engagement sans relâche des équipes du SCAN ! Une culture d'entreprise orientée sur l'efficacité et la réponse au besoin des clients n'est pas toujours simple à mettre en œuvre. Il ne suffit pas de décider d'une telle vision pour qu'une culture soit intégrée. Cela requiert l'adhésion de chacun des membres d'une organisation et surtout un partage de valeurs communes. Or, dès les premiers pas de l'autonomisation du SCAN, on a pu ressentir au sein du personnel une réelle envie de mener ce projet de transition et de se doter des outils nécessaires pour y parvenir. On constate que les entreprises qui ont une culture forte, partagée par les collaborateurs, peuvent être jusqu'à cinq fois plus performantes et que cette même culture sera le premier facteur de choix d'un candidat dans sa recherche d'emploi. Nous sommes aujourd'hui fiers de voir que le SCAN peut se prévaloir de ce gain de performance et d'attractivité !

> « On constate que les entreprises qui ont une culture forte, partagée par les collaborateurs, peuvent être jusqu'à cinq fois plus performantes. »

Malheureusement, même pour les entités publiques, l'environnement extérieur peut parfois avoir un impact conséquent sur les résultats. Même si le Conseil d'administration et la direction ont toujours établi les budgets de manière conservatrice et tenté d'imaginer divers scénarios à risques, ils n'ont pu anticiper les conséquences de la recapitalisation de prévoyance.ne sur les résultats. Cela a pour effet de retarder la suite des baisses d'émoluments qui était en cours. Toutefois, grâce à sa bonne santé financière, le SCAN a été à même d'absorber les charges et le provisionnement liés à cette recapitalisation.

Un autre facteur de changement pour le SCAN a été l'adoption par le Grand Conseil, en octobre 2013, d'une nouvelle base de taxation pour tous les véhicules. Cette modification de la législation cantonale sur la taxation des véhicules vise à calculer la taxe en fonction des émissions de CO_2 tout en prenant en compte l'énergie grise considérant l'âge du véhicule et donc l'énergie nécessaire à la production et au recyclage des véhicules. Un changement qui a pu être implémenté de manière efficace dans nos systèmes informatiques flexibles et adaptatifs.

Le SCAN est aujourd'hui une organisation flexible, agile, consciente de ses coûts et capable de gérer l'impact de nouvelles données ou changements de son environnement.

Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe de direction, les collaboratrices et les collaborateurs pour leur travail exemplaire et leur engagement pour notre organisation. J'aimerais aussi au travers de ces lignes transmettre toute ma reconnaissance à mes collègues du Conseil d'administration avec qui j'ai le plaisir d'œuvrer. Notre organe bénéficie d'une diversité de compétences et d'expérience des affaires et du monde politique qui permet une bonne gouvernance et une capacité décisionnelle optimale tout en offrant un cadre d'accompagnement multifonctionnel à notre direction. Avant de conclure, j'aimerais partager une pensée pour Jean-Carlo Pedroli qui nous a malheureusement quitté à l'automne 2013. Jean-Carlo a été le vice-président de notre Conseil d'administration dans ses premiers pas et c'est avec grande tristesse que nous avons appris son décès.

L'année 2014 s'annonce sous le signe de « l'autonomie » de nos clients à savoir l'accessibilité de nos prestations en ligne et la possibilité de bénéficier des dernières innovations technologiques permettant la réalisation de nombre de prestations par voie électronique, et économisant ainsi des déplacements et du temps !

Virginie Carniel
Présidente du Conseil d'administration

(de g. à dr.) L. Memminger, M. Debély, M. Knoepfler Kladny, P.-A. Leuenberger, V. Carniel, J.-L. Vuillemin et P. Burri.

/// Conseil d'administration

Présidente	Virginie Carniel
Vice-président	Martial Debély
Secrétaire	Pierre-Alain Leuenberger
Membres	Marianne Knoepfler Kladny
	Laurent Memminger
	Yvan Perrin
	Jean-Louis Vuillemin (représentant de la Commission du personnel)

Y. Perrin

/// Organe de révision

Contrôle cantonal des finances, Neuchâtel

/// Commission du personnel

Président	Jean-Louis Vuillemin

/// Direction

Directeur	Philippe Burri
Secrétaire générale, responsable RH	Béatrice Waldburger
Juriste et présidente de la Commission administrative	Sylvie Favre

/// Sections

Administration	Laurent Besancet	
Technique	Michel Nicolet	
Navigation, logistique et infrastructures	Bernard Stauffer	
Finances	Chantal Hoffmann	

/// Secteurs

- Informatique
- Véhicules
- Conducteurs
- Mesures administratives
- Contrôles techniques
- Examens conducteurs
- Planification
- Administration et technique bateaux
- Police et balisage
- Logistique et infrastructures
- Santé et sécurité
- Comptabilité
- Encaissement taxes
- Contrôle de gestion
- Contrôles internes

La section Finances présente ses activités.

Chantal Hoffmann, responsable de la section Finances.

La section Finances conjugue la froideur des chiffres avec l'accueil chaleureux et humain des clients. A côté des activités de comptabilité, les collaborateurs gèrent une multitude de prestations, allant de la recherche de solutions pour les clients rencontrant des problèmes économiques ou confrontés au chômage, au support ou conseil interne, en passant par la recherche de clients (partis à l'étranger par exemple).

Une comptabilité performante

Service autonome de droit public, le SCAN doit tenir une comptabilité complète, dans le pur respect des normes.

Pour pouvoir présenter à la direction et au Conseil d'administration des bouclements mensuels, les coûts et les recettes saisonniers sont lissés sur chaque mois de l'année.

Sur l'écran, des tableaux récapitulatifs d'une complexité impressionnante défilent : la section Finances est visiblement bien armée pour répondre à toute demande d'explication des chiffres et des financements, ou pour analyser les résultats.

La comptabilité analytique est au top

Une foule d'informations est livrée par la comptabilité, pour chaque service et chaque famille de prestations : les heures passées, le nombre de personnes impliquées, les recettes générées, le coût unitaire, la marge dégagée par la prestation, etc.

Par exemple, pour les expertises et les examens de conduite, un calcul de la rentabilité quotidienne est disponible : combien de personnes étaient présentes sur chaque site, combien étaient affectées au service extérieur, combien en formation ou malades, combien faisaient passer des examens de conduite, tout cela pour comprendre pourquoi le taux de rentabilité a augmenté ou diminué un jour donné.

Enorme travail de documentation

Chaque étape, chaque opération, chaque situation comptable ont été scrupuleusement documentées dans l'Intranet. Ainsi, les contrôleurs du CCFI (Contrôle cantonal des finances) peuvent procéder aux vérifications annuelles de manière autonome.

Pour les coûts, les recettes, les marges, entre autres, des comparaisons sur plusieurs années ou un détail mensuel, voire une mise en rapport avec le budget, apparaissent d'un seul clic.

Soutien et conseil à l'interne

Des compétences aussi pointues ne sont pas à la portée de tout un chacun. Aussi, lors de l'introduction de nouvelles prestations par exemple, l'équipe de la section Finances s'assure que les autres services comprennent bien les aspects financiers liés, afin que les collaborateurs puissent à leur tour répondre aux questions des clients.

La gestion des débiteurs représente les trois quarts du travail :

140'000	factures pour les taxes
160'000	factures pour les autres prestations
~ 2'400	demandes d'arrangement de paiement

La section Finances a également aidé à mettre au point la facturation directe des contrôles techniques par les experts : sur leur écran apparaît un cadre déterminant le coût de la prestation en fonction du modèle de véhicule et du genre de contrôle (contrôle périodique, première mise en circulation, vérification après accident, etc.). Ainsi, le client ne doit pas passer à nouveau par le bureau pour recevoir sa facture.

Encore une prestation orientée clients !

La fièvre de la nouvelle taxe

L'introduction de la nouvelle taxe sur les véhicules au 1er janvier 2014 a généré une intense activité de préparation. Là aussi, chaque action nécessaire a été documentée, ainsi que chaque opération entreprise pour adapter le calcul de la taxe. On peut dès lors retrouver ce qui a été fait, par qui et à quelle date. De nombreuses simulations ont été réalisées.

Les clients ont reçu leurs factures le 20 janvier. Dans les jours qui ont suivi, une avalanche de demandes s'est abattue sur le SCAN. Durant deux semaines, 6 collaborateurs ont été mobilisés à plein temps. Chacun a traité entre 130 et 150 appels téléphoniques par jour.

Gérer les débiteurs dans le respect

Les personnes confrontées à des problèmes de contentieux ou de retrait de plaques (pour non-paiement de la taxe ou de la redevance poids lourds) sont reçues directement par la section Finances. Ecoute, respect et dignité sont les mots d'ordre.

Au vu des frais qui s'ajoutent à la facture impayée, il est regrettable que les clients concernés ne viennent pas demander un arrangement. Parfois, les collaborateurs du SCAN leur conseillent de déposer leurs plaques avant qu'elles ne soient retirées par la police. Ça évite d'alourdir la dette.

Les retraits de plaques pour non-paiement des taxes sont en forte baisse depuis l'introduction, en 2012, d'une étape supplémentaire dans le processus : une sommation est maintenant envoyée entre le premier rappel et la décision administrative. Les effets ont été ressentis dès 2013.

Pour les clients ayant un contentieux, toute nouvelle prestation doit être payée au comptant. Les taxes font exception puisqu'en cas de non-paiement les plaques du véhicule sont retirées.

Certaines personnes laissent une ardoise et disparaissent dans la nature. La section Finances a la mission de les rechercher.

« *C'est une équipe vraiment compétente, ça tourne, ça roule !* », s'exclame fièrement Chantal Hoffmann en conclusion.

En cas de non-paiement des taxes :

mi-février =	envoi du premier rappel, sans frais ;
Début mars =	envoi de la sommation, avec CHF 20.– de frais ;
Début avril =	décision administrative de retrait des plaques, avec CHF 50.– de frais ;
Début juin =	retrait des plaques, avec CHF 300.– de frais.

2013 EN BREF

Des prestations de qualité, des clients satisfaits et des résultats positifs : le SCAN peut voir l'avenir avec confiance.

Résultat positif et lourde charge

Par rapport à 2012, le parc des véhicules est en augmentation de 1,23% et dépasse maintenant les 130'000 véhicules. Le nombre de conducteurs augmente aussi de 1,05%, atteignant 120'000 unités pour une population de 176'000 personnes. Pour le SCAN, cette évolution est positive puisqu'elle induit un chiffre d'affaires record de CHF 13'400'474,06 – produit des taxes versé au Canton ou à la Confédération non compris puisque le SCAN en est uniquement l'organe d'encaissement.

Grâce à la maîtrise de l'effectif de son personnel et à l'augmentation des recettes, le SCAN a présenté un résultat 2013 très légèrement positif, cela malgré les charges énormes liées à la première vague de recapitalisation de la Caisse de pensions prévoyance.ne. Pour faire face à la deuxième vague, encore plus forte, liée au passage en primauté des cotisations au plus tard en 2039, le SCAN a d'ores et déjà pris les mesures nécessaires.

Clients satisfaits

Le SCAN est très fier du résultat de l'enquête 2013, réalisée par MIS Trend, qui fait ressortir un taux de satisfaction des clients de 84%, le meilleur depuis 2007. Ce résultat est très réjouissant et répond à l'objectif fixé par le Conseil d'Etat dans le mandat de prestations, à savoir un taux d'au minimum 80%.

Grâce à la dynamique positive introduite dès 2011, le taux de réussite des élèves-conducteurs à l'examen pratique continue de progresser. Avec une hausse de 3 points, il passe à 63%, soit proche de la moyenne suisse. Cette évolution est très réjouissante. Elle résulte des efforts de communication et de la bonne collaboration avec les moniteurs de conduite.

Taxation des véhicules 2014

L'introduction de la nouvelle taxation des véhicules en janvier 2014 a intensément occupé le personnel. L'encaissement de cette taxe pour le compte de l'Etat est une prestation importante du SCAN. Les changements ont nécessité des adaptations complexes du système informatique, ainsi que de très nombreux tests. Le Grand Conseil a défini deux bases claires pour la taxation des véhicules : la consommation de carburant et l'énergie grise. La suppression de la taxe d'élimination de CHF 100.– perçue lors de la première immatriculation d'un véhicule dans le canton est également à relever.

Action de prévention

Le SCAN a décidé d'établir gratuitement le permis de conduire définitif de tous les conducteurs qui ont terminé leur période probatoire de 3 ans sans infraction et qui ont suivi le premier cours de formation complémentaire dans les 6 mois après l'obtention du permis à l'essai. Cette mesure a été très bien perçue par les clients et par les formateurs.

Futurs défis

Fidèle à sa vision et à sa stratégie, le SCAN va poursuivre ses efforts pour fournir des prestations de qualité, orientées clients, facilement accessibles et à un coût compétitif en comparaison nationale. Son principal défi pour les années à venir est de mettre à disposition toutes ses prestations administratives en ligne, via le Guichet Unique de l'Etat. Une majorité des clients attend un tel service qui les libère de toute contrainte d'horaire et de déplacement. Et le travail des collaborateurs du SCAN s'en trouve simplifié. Il est à souligner que, dans le domaine informatique, le canton de Neuchâtel est exemplaire, étant un des seuls cantons à avoir mis en place des bases solides pour la cyberadministration, principal moyen de simplifier la vie des citoyens et des services publics.

Les prestations du SCAN par voie électronique sont appréciées, les guichets restent toutefois très fréquentés.

	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution
Personnel (EPT[1])	63,0	59,9	59,9	60,2	58,8	↘
Chiffre d'affaires	12'049'986	11'921'264	12'907'309	12'579'578	13'400'474	↗
Résultat net	1'243'465	12'822	994'627	– 792'120	4'720	↗
Contribution à l'Etat	138'163	1'425	110'514	0	524	↗
Taxes facturées pour l'Etat	44'011'639	44'562'705	45'429'155	46'397'247	47'321'370	↗
Effectif des véhicules au 30 septembre	123'755	124'683	126'841	128'528	130'112	↗
Permis d'élèves conducteurs et permis de conduire	15'327	14'640	15'486	15'952	16'272	↗
Permis de circulation, de remplacement et court terme	40'528	43'807	45'475	50'640	52'940	↗
Contrôles techniques	40'645	35'408	32'117	28'884	35'360	↗
Examens théoriques et pratiques	7'999	8'521	8'873	9'396	8'570	↘
Mesures administratives (retraits de permis et avertissements)	3'759	3'599	3'182	4'055	3'933	↘
Effectif des bateaux	4'463	4'502	4'464	4'396	4'319	↘
Taux de satisfaction des clients	81%	78%	79%	75%	84%	↗
Site Internet, moyenne d'accès mensuels	16'485	16'361	10'444	12'768	15'000	↗
Nb de clients au guichet, moyenne mensuelle					5'000	
Nb de prestations réalisées par le Guichet Unique, moyenne mensuelle					8'200	
Nb de téléphones reçus, moyenne mensuelle					11'000	

[1] EPT = équivalent plein temps.

Laurent Kurth, président du Conseil d'Etat neuchâtelois.

Le SCAN s'affirme !

Philippe Burri, directeur du SCAN.

Le SCAN a connu en 2011 et 2012 un nombre de changements impressionnant, notamment : logiciel informatique métier, lieu de travail, processus de travail, infrastructures, outils de travail, ainsi que changements organisationnels et dans l'encadrement.

L'effort d'adaptation de tous les cadres et des collaborateurs a été exemplaire. Tout le monde a tiré à la même corde, dans le même sens (!) et nous n'avons pas vécu la résistance qui est souvent observée dans la mise en place de changements de cette importance.

2013 a donc été l'année de l'intégration et de la consolidation, soit la finalisation de tous ces changements et l'amélioration de la maîtrise de tous ces nouveaux processus et outils. On peut considérer que chacun a maintenant parfaitement intégré ces nouveaux processus. En tant qu'entité certifiée ISO 9001 depuis 2003, le SCAN sait cependant que la recherche de l'amélioration ne s'arrête jamais ; il a de nombreux projets pour 2014 qui vont dans le sens de la simplification de l'accès à ses prestations et de la recherche d'une meilleure efficience.

Trois événements ont marqué 2013 ; ils sont développés plus loin dans ce rapport :

- Le 26 juin, le Grand Conseil a adopté une modification de la loi instituant une Caisse de pensions unique pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub). Les impacts financiers de ces modifications sont très importants pour le SCAN.
- Le 29 août a eu lieu le vernissage du SCANier, œuvre d'art contemporain qui a remporté le concours artistique lancé par le SCAN en 2012 lors de la construction de son site à Malvilliers.
- Le 3 octobre, le Grand Conseil a adopté une modification de la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux (LTVRB) et une modification de la loi concernant l'élimination des véhicules automobiles (LEVA). Ces modifications sont entrées en vigueur au 1er janvier 2014 et ont nécessité un important travail de préparation.

Le résultat financier 2013 s'est avéré meilleur que le budget ne le prévoyait, avec un bénéfice modeste de CHF 4'720,47. La recapitalisation de la Caisse de pensions et la création d'une provision pour le futur changement de primauté ont induit des charges très importantes en 2013.

Le SCAN a réalisé son meilleur chiffre d'affaires depuis son autonomisation et cela malgré les importantes baisses d'émoluments déjà réalisées. Ce résultat est très positif pour l'avenir.

Le Conseil d'administration s'est à nouveau pleinement investi dans son rôle d'accompagnement de la direction en maintenant le cap sur les objectifs stratégiques. Que tous les membres du Conseil d'administration et tous les collaborateurs du SCAN soient remerciés de leur engagement !

PERSONNEL

Le SCAN a la chance de pouvoir compter sur des collaboratrices et des collaborateurs compétents, motivés et ouverts à l'évolution.

Effectif du personnel :

- > 44% de femmes, 56% d'hommes
- > 64 personnes, dont 50 à plein temps et 14 à temps partiel (taux d'activité entre 50 et 90%), à fin 2013
- > 58,8 personnes en termes d'équivalent plein temps (EPT)

Entre les cadres et le personnel règne un climat de confiance, un solide esprit de collaboration et une recherche constante d'améliorations. Les cadres visent particulièrement à soigner la dynamique de groupe, la polyvalence, la flexibilité et l'orientation client des collaborateurs.

Poursuivant ses efforts de formation de la relève, le SCAN a engagé un apprenti de commerce en août 2013. Il forme un apprenti de commerce par degré de formation, soit trois au total. Le SCAN a aussi travaillé avec plusieurs stagiaires durant l'année.

La Commission du personnel, composée de 7 membres, a entretenu des contacts réguliers, constructifs et efficaces avec la direction.

Evolution de l'effectif du personnel

	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution
Personnel (équivalent plein temps-EPT)	63,0	59,9	59,9	60,2	58,8	↘

Dans le cadre des activités du SCAN, la maîtrise de son effectif est l'élément déterminant pour garantir la maîtrise de son budget. Plus de 50% des charges du SCAN sont des charges de personnel.

Caisse de pensions

Dans le cadre de la recapitalisation de prévoyance.ne, le SCAN a pris la décision de comptabiliser la totalité du solde dû envers cette institution pour la constitution d'une réserve de fluctuation de valeurs au 1.1.2014 et pour la contribution unique d'assainissement au 1.1.2019. La charge pour 2013 s'élève à CHF 1'387'026,80. Une provision de CHF 540'000.– avait déjà été créée en 2012.

La Caisse de pensions des collaborateurs du SCAN, prévoyance.ne, est financée sous le régime de la capitalisation partielle, ce qui signifie que, en raison de la garantie de l'Etat, la caisse n'est pas contrainte de couvrir tous ses engagements par des actifs, et donc de disposer d'un taux de couverture de 100%. Elle affiche un découvert technique de Fr. 2'111'352'163,65 (57,10%) au 31 décembre 2012. La part de ce découvert attribuable au SCAN se monte à Fr. 12'593'275,50.

Le Parlement fédéral a adopté le 17 décembre 2010 une réforme de la LPP, entrée en vigueur au 1.1.2012, qui implique, entre autres, que les institutions LPP de droit public devront atteindre un taux de couverture de 80% à une échéance de 40 ans, soit en 2052. Des bornes intermédiaires de 60% au 1.1.2020 et de 75% au 1.1.2030 ont également été fixées.

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil a adopté une loi modifiant de la Loi instituant une Caisse de pensions unique

Christian Hostettler, président de la Commune de Val-de-Ruz.

pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) qui comprend les mesures de recapitalisation suivantes :

- Augmentation des cotisations ordinaires à 24,5% (à charge à 60% de l'employeur et à 40% de l'assuré)
- Rééchelonnement des cotisations et des rappels selon l'âge
- Passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans
- Demi-indexation des rentes si le chemin de croissance est respecté
- Constitution d'une réserve de fluctuation de valeur de 270 millions à charge des employeurs, valeur 1.1.2014
- Contribution unique d'assainissement de 60 millions de francs à charge des employeurs, valeur 1.1.2019

Il est par ailleurs prévu que la caisse institue un plan de prévoyance de base en primauté de cotisations dès que son taux de couverture atteindra 80%, mais au plus tard au 1er janvier 2039. Le découvert résiduel à la date du changement de primauté sera réparti entre les employeurs. Le montant attribuable au SCAN au 31.12.2012 est de Fr. 5'644'800.–, à considérer comme un engagement à provisionner.

Pour se préparer au changement de primauté en 2039, le SCAN a créé en 2013 une provision « changement de primauté en 2039 » alimentée à raison de Fr. 225'792.– par an de 2013 à 2038. L'objectif est de disposer en 2039 d'une provision correspondant à l'estimation 2013 de prévoyance.ne du montant à payer, soit de Fr. 5'644'800.–. Cette provision financera exclusivement les obligations financières de l'employeur. Le montant du versement annuel à la provision sera adapté au fur et à mesure de l'évolution des estimations de prévoyance.ne (estimation de la date de passage et estimation du montant à charge du SCAN).

Enquête de satisfaction des clients 2013 (MIS Trend)

Retour à la normale, et même mieux, pour le SCAN après la vague 2012 liée aux déménagements et aux changements qui avait abouti à des résultats en baisse sur plusieurs points.

C'est donc le contraire cette année, tous les indicateurs remontant fortement, au point d'atteindre des records. Il en va ainsi notamment de la satisfaction générale qui atteint 84%, soit le meilleur résultat depuis les débuts de l'enquête en 2007. Ce chiffre peut être considéré comme excellent dans le domaine des services publics !

> 84% des clients du SCAN sont satisfaits
> 36% sont même enthousiastes !

Au rayon négatif, le temps d'attente aux guichets reste l'élément le plus critiqué, en l'occurrence par un client sur quatre. Si cela reste une proportion relativement importante, elle est tout de même nettement inférieure à celle de 2012 (- 13%). Les chiffres du ticketing avec un temps d'attente moyen inférieur à 5 minutes montrent que les clients sont, sur ce critère, particulièrement exigeants.

L'accessibilité par téléphone progresse également et ne se situe plus très loin des autres prestations qui sont, elles, toutes à la hausse grâce à une augmentation sensible des clients enthousiastes, ce qui est notamment le cas pour le temps nécessaire pour traiter une affaire.

Pas de souci du côté des expertises et pas non plus avec les examens pratiques de conduite.

Enfin, les nouveaux horaires satisfont une large majorité. L'information des clients sur l'ouverture prolongée jusqu'à 18 heures le jeudi doit être intensifiée.

Prévention

Le fonds Prévention et Environnement a été créé par le SCAN sur la base du mandat de prestations du 7 septembre 2009 entre le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel et le Conseil d'administration du SCAN. Ce contrat fixait comme objectif de favoriser l'activité préventive dans le domaine de la sécurité routière, nautique et de la protection de l'environnement. Cet objectif a été repris dans le nouveau mandat de prestations 2013–2014. Pour l'atteindre, le Conseil d'administration du SCAN a décidé de verser une partie des revenus de la vente de numéros de plaques aux enchères dans ce fonds.

Parmi les actions de prévention régulières menées par le SCAN, on peut citer des subventions à diverses associations (Nez Rouge, Société de sauvetage du Bas-lac), un financement de la Commission d'éducation routière (CER) et la mise à disposition de simulateurs Eco-Drive lors de manifestations telles que les portes-ouvertes du tunnel de Serrières.

En 2013, comme nouvelle action pour inciter les jeunes conducteurs à rapidement effectuer les cours 2-phases, le SCAN a décidé de délivrer gratuitement le permis de conduire définitif aux titulaires de permis à l'essai qui ont accompli le 1er jour de cours obligatoire dans un délai de 6 mois et qui n'ont commis aucune infraction durant la période probatoire.

Le SCANier

Cette année, une nouvelle espèce d'arbre a été découverte au Val-de-Ruz, le SCANier (Scanus malvillensis) ! Avec ses feuilles réfléchissantes, son aspect change en permanence, selon son environnement. Cette capacité d'adaptation à son environnement est justement ce que le SCAN réalise depuis son autonomisation. Réflexion et adaptation, deux valeurs que partagent le SCANier et les collaborateurs du SCAN.

Le 29 août, le SCAN a convié les Neuchâtelois à découvrir le SCANier, oeuvre d'art contemporain gagnante du concours d'intervention artistique lancé en 2012 lors de la construction du site de Malvilliers.

Le SCANier a été réalisé par Rudolf Steiner et Barbara Meyer Cesta du Collectif Haus am Gern.

Une centaine de personnes ont participé à cette manifestation et rencontré les artistes dans une ambiance conviviale. Avant le vernissage, une conférence gratuite a été organisée avec Karine Tissot, historienne de l'art et membre du jury, qui a présenté l'œuvre et le contexte de l'art contemporain sur le thème « Le SCANier, au carrefour de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et de l'art contemporain ». La conférence a connu un grand succès.

En plus des artistes, les personnalités suivantes se sont exprimées successivement : Martial Debély, vice-président du Conseil d'administration du SCAN et président du jury, Christian Hostettler, président de la commune de Val-de-Ruz, et Laurent Kurth, président du Conseil d'Etat neuchâtelois. Nous les remercions de leur présence.

Modification de la législation cantonale sur la taxation des véhicules

Après une large consultation, le Conseil d'Etat a présenté au Grand Conseil des projets de modification de la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux (LTVRB) et de la loi concernant l'élimination des véhicules automobiles (LEVA). Ces projets ont été validés le 1.10.2013 par le Grand Conseil avec entrée en vigueur au 1.1.2014.

Les bases de taxation de tous les genres de véhicules ont changé, ce qui a demandé au SCAN un très important travail d'adaptation de son système informatique et de vérification de ses bases de données. Le SCAN a également mis en ligne, en octobre, une nouvelle prestation dans le Guichet Unique et un calculateur en accès libre qui permettent de visualiser la taxation d'un véhicule pour l'année en cours et pour l'année suivante, ainsi que de faire des simulations en vue d'un changement de véhicule (www.scan-ne.ch/taxes). Ces calculateurs ont été très utilisés, dès leur mise en production.

La taxe d'élimination de CHF 100.–, perçue lors de la première immatriculation d'un véhicule dans le canton, a été supprimée.

/// Section Administration

/// Secteur Informatique

Le logiciel métier Avedris ne cesse d'être amélioré dans le but d'automatiser les tâches, de s'adapter aux nombreuses modifications légales, ainsi que de s'interconnecter aux différentes bases de données centralisées de la Confédération.

Pour une entité comme le SCAN, la qualité du logiciel métier est la clé de l'amélioration de la productivité et de la qualité des prestations. L'intégration du logiciel métier avec le Guichet Unique de l'Etat permet ensuite la réalisation des prestations en ligne. Nous entendons ainsi répondre aux attentes des clients, de plus en plus connectés.

Site Internet

Nous enregistrons en moyenne près de 15'000 visites par mois, soit une augmentation de 17,5% par rapport à 2012. L'utilisation accrue d'Internet comme moyen d'information et de réalisation des prestations est un objectif stratégique important du SCAN.

Bon nombre de demandes téléphoniques ou au guichet pourraient être évitées par une consultation plus systématique du site. Le SCAN veut sensibiliser sa clientèle à tous les avantages que représentent les prestations en ligne. Il a, pour atteindre cet objectif, lancé un projet qui s'intitule « autonomie des clients », en clin d'œil à sa propre autonomie.

Prestations en ligne

Le SCAN reste soucieux d'offrir un maximum de prestations en ligne via le Guichet Unique de l'administration cantonale (GU). La délivrance des prestations en ligne est un processus qui profite à chacun :

- Les clients ne se déplacent plus, ne sont plus liés à des horaires et ne doivent pas transmettre des informations que le SCAN connaît déjà.
- Le SCAN gagne du temps, donc de l'argent, et peut ensuite baisser ses émoluments.

En 2013, le SCAN a mis en production tous les outils et simulateurs permettant de calculer la taxe 2014 selon les critères de la nouvelle loi entrée en vigueur le 1.1.2014. Ces prestations ont beaucoup aidé le SCAN en fin d'année 2013 et au début de l'année 2014.

De nombreux développements et tests réalisés en 2013 permettront de mettre en ligne dès 2014 plusieurs prestations très importantes et intéressantes pour la clientèle du SCAN :

- Demande d'un permis d'élève conducteur.
- Annonce d'un changement de véhicule.
- Demande d'un permis de remplacement.

Si les garagistes et les moniteurs utilisent journellement ces prestations et les apprécient, le nombre d'accès au Guichet Unique par les privés doit encore être augmenté. Nous comptons sur les nouvelles prestations offertes dès 2014 pour y parvenir.

Ticketing

Le système de ticketing remplit parfaitement ses objectifs. La clientèle se familiarise avec ce système qui est de plus en plus apprécié. Tant les privés que les professionnels de la branche automobile admettent que le principe du ticketing offre de nombreux avantages. Les statistiques 2013 montrent que plus de 60'000 tickets ont été servis durant l'année avec un temps d'attente moyen inférieur à 5 minutes, quel que soit le type de prestation.

Matériel et logiciel

L'année 2013 aura aussi été l'occasion de tester toutes les applications du SCAN en vue de la migration de son parc informatique sous Windows Seven. Au vu des résultats positifs, la migration devrait intervenir au printemps 2014.

/// Secteur Véhicules

Ce secteur est en charge de la gestion administrative des 130'112 véhicules immatriculés dans le canton de Neuchâtel.

Chiffres du secteur Véhicules

	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution
Permis de circulation	36'719	40'530	41'769	46'808	48'483	↗
Permis de remplacement	3'398	3'401	3'175	3'013	3'682	↗
Permis court terme	411	497	531	819	775	↘
Autorisations spéciales	1'282	1'398	1'307	1'311	1'364	↗
Reprises de plaques	3'606	4'246	5'920	5'637	5'461	↘
Immatriculations de voitures de tourisme neuves	6'091	6'520	6'995	7'415	7'089	↘
Ventes de plaques sans choix de numéro et remplacement	10'770	10'709	11'408	12'371	11'483	↘
Ventes de plaques aux enchères	162	133	117	136	141	↗
Ventes de plaques à prix fixe	934	924	1'044	920	896	↘
Décisions retrait plaques assurance	2'001	1'914	1'961	2'212	2'285	↗
Retraits plaques assurance	720	633	636	741	796	↗

Indicateurs environnementaux du parc des véhicules de tourisme

	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution
Cylindrée moyenne (cm^3)	1'818	1'815	1'806	1'790	1'785	↘
Poids total moyen (kg)	1'772	1'783	1'796	1'813	1'827	↗
Age moyen (années)	7,6	7,7	7,7	7,6	7,6	→
Emission CO_2 moyenne (g/km)					170,5	
Part des véhicules utilisant des énergies alternatives (gaz, électricité, hybrides)	0,3 %	0,5 %	0,6%	0,8%	1,25%	↗

Le parc de véhicules utilisant des énergies alternatives a poursuivi sa croissance. La cylindrée moyenne a continué de baisser (- 0,27%). Cet effet positif sur la consommation de carburant est contrebalancé par l'augmentation du poids moyen (+ 0,77%) qui a, lui, un effet négatif.

Nous ajoutons en 2013 la valeur moyenne des émissions de CO_2. Nous pensons que la nouvelle taxe devrait avoir un impact important sur plusieurs de ces indicateurs.

Martial Debély, vice-président du Conseil d'administration du SCAN et

Véhicules en circulation dans le canton (au 30 septembre)

	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution
Automobiles	96'779	97'808	99'608	100'657	102'267	↗
Camions	1'069	1'060	1'049	1'178	1'203	↗
Remorques	7'870	7'898	8'097	8'305	8'409	↗
Motocycles	10'667	10'819	11'209	11'433	11'527	↗
Motocycles légers	1'095	1'033	945	869	808	↘
Machines de travail	850	832	846	860	879	↗
Tracteurs agricoles	3'169	3'037	2'962	2'952	2'940	↘
Cyclomoteurs	2'256	2'196	2'125	2'274	2'079	↘
Totaux	123'755	124'683	126'841	128'528	130'112	↗

Le parc automobile a augmenté de 1,23%, suivant l'évolution de la population neuchâteloise et le nombre de voitures de tourisme pour 1'000 habitants. Ce dernier est passé de 535 en 2012, à 538 en 2013, soit une augmentation de 0,56%. Au niveau suisse, le parc a progressé de 1,7%, soit plus que dans le canton de Neuchâtel.

/// Secteur Conducteurs

Ce secteur assure la délivrance et la gestion de tous les permis de conduire et permis d'élève des 120'137 conducteurs domiciliés dans le canton (+ 1,05% par rapport à 2012).

Chiffres du secteur Conducteurs

	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution
Permis d'élève conducteur	4'226	4'220	4'458	4'519	4'002	↘
Permis de conduire	11'101	10'420	11'028	11'433	12'270	↗
Permis international	467	533	731	549	635	↗
Convocations à des examens médicaux	7'766	6'122	7'824	8'559	11'063	↗
Cartes de parcage pour handicapés	502	517	547	714	639	↘
Cartes OACP (formation cond. prof.)		43	22	15	34	↗
Nombre de conducteurs	114'706	116'175	116'949	118'889	120'137	↗
Population neuchâteloise	171'848	172'021	173'009	174'447	176'241	↗

On note une diminution du nombre des permis d'élève liée au fait que de très nombreux élèves-conducteurs avaient passé leur examen théorique en 2012 suite à des changements dans les questions au 1.1.2013.

L'augmentation du nombre de permis de conduire est liée principalement à l'immigration, soit aux échanges de permis étrangers en permis suisses.

t président du jury.

/// Secteur Mesures administratives

Ce secteur dirige la procédure administrative ouverte à l'encontre des personnes domiciliées dans le canton de Neuchâtel et dénoncées pour des infractions à la circulation routière. Il instruit également les procédures relatives à l'aptitude à la conduite de véhicules automobiles et, à cette occasion, il collabore avec le médecin-conseil référent du service.

Il prépare les dossiers pour la Commission administrative, rédige les décisions et met en œuvre les mesures décidées. La Commission administrative s'est réunie à 44 reprises en 2013.

4'826 mesures administratives ont été prononcées durant l'année 2013. Ce chiffre comprend notamment les retraits de permis, les interdictions de conduire prononcées à l'encontre des conducteurs étrangers et les avertissements. 2'267 mesures de retrait du permis de conduire suisse ont été prononcées, soit une augmentation de 7% par rapport à l'année précédente.

En outre, les 1'666 mesures d'avertissement correspondent à une diminution de 13%. Le total des mesures est en diminution de 3%, ce qui est très positif compte tenu de l'augmentation du parc de véhicules.

S'agissant des motifs liés aux différentes mesures administratives, nous constatons une stabilisation de la part des mesures liées à un excès de vitesse, à une ivresse ou à une inattention.

La notion de « délit de chauffard » a été introduite le 1er janvier 2013 et l'on dénombre 12 cas, tous liés à des excès de vitesse importants.

Est réputé « chauffard » quiconque dépasse la vitesse maximale autorisée d'au moins :

40 km/h, là où la limite est fixée au maximum à 30 km/h
50 km/h, là où la limite est fixée au maximum à 50 km/h
60 km/h, là où la limite est fixée au maximum à 80 km/h
80 km/h, là où la limite est fixée à plus de 80 km/h

Pour un premier délit de chauffard, le retrait de permis est d'au minimum 2 ans.

Sur près de 5'000 décisions rendues par la Commission, seules 44 (0,9%) ont fait l'objet d'un recours auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, 6 auprès du Tribunal cantonal et 4 auprès du Tribunal fédéral. Le taux d'acceptation des décisions rendues est donc très élevé.

Chiffres du secteur Mesures administratives

	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution
Retraits de permis	2'254	2'231	1'946	2'126	2'267	↗
Avertissements	1'505	1'368	1'236	1'929	1'666	↘
Dont mesures liées à un excès de vitesse	54%	50%	52%	52%	52%	→
Dont mesures liées à une ivresse	18%	21%	22%	16%	17%	↗
Dont mesures liées à une inattention	12%	13%	11%	10%	8%	↘

Remarque : Les valeurs en pour-cent se réfèrent à l'ensemble des retraits de permis et des avertissements.

Philippe Burri, directeur du SCAN et membre du jury.

/// Section Technique

La section Technique s'occupe des contrôles techniques et des examens conducteurs.

Halle de contrôle à Malvilliers

Après une année complète d'utilisation de la nouvelle halle de Malvilliers, nous constatons que sa fonctionnalité a une influence très positive sur la qualité de l'accueil des clients et sur le confort de travail des collaborateurs. L'accès aisé à nos locaux est très apprécié des utilisateurs.

Engagement de trois nouveaux experts de la circulation

Pour respecter les périodicités de contrôle des véhicules, trois nouveaux experts de la circulation sont entrés en service au printemps 2013. Ils ont été formés à l'interne et ont commencé le cours de base d'experts de la circulation au mois d'octobre 2013.

/// Secteur Contrôles techniques

Chiffres du secteur Contrôle techniques

	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution
Voitures de tourisme, voitures de livraison, minibus	32'046	26'980	25'346	24'286	29'789	↗
Motocycles	5'099	4'078	3'508	1'557	2'246	↗
Camions, autocars	958	922	939	914	1'125	↗
Remorques	2'227	2'349	1'342	1'351	1'400	↗
Tracteurs agricoles, véhicules de travail	315	1'079	982	776	800	↗
Totaux	40'645	35'408	32'117	28'884	35'360	↗

L'engagement des nouveaux experts a permis une augmentation massive (22,4%) du nombre d'expertises. Cette progression va se poursuivre en 2014.

/// Secteur examens conducteurs

Examens pratiques : augmentation très réjouissante du taux de réussite

Les différentes mesures prises ces dernières années pour augmenter le taux de réussite aux examens de conduite pratique portent leurs fruits. Le taux de réussite, tous examens confondus, est de 66%. Ainsi, le SCAN se positionne au niveau de la moyenne suisse.

Nous allons continuer à informer les différents acteurs (moniteurs, élèves-conducteurs et parents) sur les bonnes pratiques en matière de formation à la conduite.

Chiffres du secteur Examens conducteurs

	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution
Nombre d'examens théoriques	3'840	4'027	4'153	4'712	4'031	↘
Taux de réussite %	66,4	68,3	71,3	69,9	66,4	↘
Nombre d'examens pratiques motocycles	818	881	875	746	693	↘
Taux de réussite %	71,6	58,3	65,8	70,2	76,3	↗
Nombre d'examens pratiques toutes catégories	4'159	4'494	4'720	4'684	4'539	↘
Taux de réussite %	63,8	56,8	58,8	63,0	66,0	↗
Nombre de tests psychotechniques				101	101	→

Le nombre d'examens théoriques est redevenu normal après le pic de 2012, s'expliquant par les changements dans les questions au 1.1.2013. La légère baisse du nombre d'examens pratiques est liée à l'amélioration du taux de réussite.

Recommandations du SCAN pour réussir l'examen pratique :

- Commencer la formation avec un moniteur
- Alterner ensuite formation avec un moniteur et avec des parents/amis
- Conduire au minimum 2'000 km avant l'examen

/// Section Navigation, logistique et infrastructures (SNLI)

La section, maintenant réunie sur un seul site, continue à travailler sur son objectif principal : résorber le retard dans les contrôles périodiques légaux des bateaux.

Police du lac

Compte tenu de la météo favorable durant l'été, la police du lac, soit 4 hommes, a effectué 416 (+ 63%) heures de police. 2013 aura été la dernière année où notre entreprise aura rempli la mission de police du lac pour le canton de Neuchâtel. En 2014, l'exercice des tâches de police du lac prévues par la législation sur la navigation intérieure sera transféré du SCAN à la Police neuchâteloise.

Ce transfert est un objectif du mandat de prestations 2013 – 2016 conclu entre le SCAN et l'Etat. Cette idée est ancienne et c'est l'évolution législative en matière de navigation, qui va entrer en vigueur en 2014, qui a accéléré le processus. A noter que Neuchâtel était le seul canton à avoir donné la mission de police du lac au Service des automobiles et de la navigation.

La culture d'entreprise d'un service de l'Etat chargé de la prévention et de la répression comme la Police neuchâteloise est beaucoup mieux adaptée aux tâches de police que celle d'une entité en charge de prestations administratives et techniques dont l'objectif est la satisfaction de ses clients. La mission de police est également mieux perçue par la population si elle est exercée par un service régalien de l'Etat, plus à même d'incarner pleinement la notion d'autorité publique, que par une entité autonome.

Le Conseil d'administration et la direction du SCAN tiennent à remercier très sincèrement tous les collaborateurs qui ont œuvré dans le cadre de la police du lac.

Prestations administratives bateaux

1'747 (+ 17%) permis de navigation ont été délivrés, en lien avec l'augmentation des expertises. 390 (+ 42 %) permis de conduire navigation ont été établis.

Examens de conduite

206 (- 12%) examens théoriques (taux de réussite 82%) et 181 (- 12%) examens de conduite de bateaux à moteur (taux de réussite 90,6%) ont été organisés. Les moniteurs de voile agréés ont délivré 68 (+ 8%) permis de conduire de bateaux à voile.

Le niveau de préparation des candidats au permis de bateau est excellent, autant en théorie qu'en pratique.

Expertises des bateaux

1'144 (- 11%) expertises ont été effectuées, 57% des bateaux ont été déclarés conformes, 43% ont dû être présentés une seconde fois. Contrairement à 2012, le SCAN n'a pas fait appel cette année à l'appui d'experts du canton de Vaud.

Logistique et infrastructure

La SNLI a été engagée pendant 181 heures, d'une part, pour améliorer les systèmes de chauffage et de ventilation des nouveaux locaux de Malvilliers et, d'autre part, pour la reddition définitive des locaux du faubourg de l'Hôpital, ainsi que pour quelques problèmes techniques à La Chaux-de-Fonds.

Santé et sécurité au travail

Sous la conduite d'une consultante externe, les membres de la SNLI ont commencé à établir le système de gestion de la sécurité et de la santé au travail, conformément aux exigences de la norme OHSAS 18001:2007. L'objectif est de certifier le SCAN à la fin de l'année 2014. Jusqu'ici, les risques pour l'ensemble de l'entreprise ont été évalués.

Effectif des bateaux

	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution
Bateaux non motorisés (à rames, pédalos)	204	192	190	186	180	↘
Bateaux motorisés	2’306	2’337	2'334	2'289	2'256	↘
Bateaux à voile	1’926	1’947	1'914	1'896	1'857	↘
Bateaux à marchandises, engins flottants, dragues, péniches, etc.	26	25	25	24	25	↗
Bateaux solaires	1	1	1	1	1	→
Totaux	4’463	4’502	4'464	4'396	4'319	↘

La diminution de l'effectif des bateaux ces deux dernières années est principalement due au rattrapage des expertises, qui a pour conséquence d'assainir le parc.

Les artistes Barbara Meyer Cesta et Rudolf Steiner (à droite), du collecti

/// Section Finances

Le SCAN vient de finir le cinquième exercice en tant qu'établissement autonome de droit public.

La section Finances est composée de 5,5 employés. Les 75% de ces ressources sont occupés par les activités de gestion des débiteurs.

L'accent est mis sur une gestion des débiteurs juste et équitable, tout en proposant des solutions adaptées à nos clients par l'intégration d'une approche personnalisée.

La section Finances est également en contact étroit avec les autres sections du SCAN, afin de conseiller et d'épauler les collaborateurs du front et du back office.

Une prestation importante de la section est la gestion des taxes, soit la facturation, l'encaissement et le transfert des taxes à l'Etat et à la Confédération.

La facturation des taxes cantonales de l'exercice 2013 s'est élevée à CHF 47'321'369,85 contre CHF 46'397'246,50 en 2012. Les taxes cantonales comprennent la taxe sur les véhicules, les remorques et les bateaux, la taxe sur les cyclomoteurs et la taxe de première mise en circulation.

La facturation des taxes fédérales (Redevance Poids Lourds Forfaitaire RPLF) de l'exercice 2013 s'est élevée à CHF 365'639,20 contre CHF 336'118,80 en 2012.

Le chiffre d'affaires du SCAN s'est élevé en 2013 à CHF 13'400'474,06 contre CHF 12'579'578,05 l'année précédente.

Les états financiers du SCAN sont établis sur la base du modèle comptable MCH2 (utilisé par les cantons, les communes et les établissements publics autonomes pour présenter leurs états financiers), contrôlés et validés chaque année par le Contrôle cantonal des finances (CCFI).

Le CCFI confirme aussi l'existence d'un système de contrôle interne (SCI). Le SCI du SCAN, géré avec Microsoft Sharepoint, apporte un grand soutien à la direction et au Conseil d'administration dans le cadre de leur maîtrise des risques.

En dehors des activités courantes de la gestion des débiteurs, le grand défi à relever pendant l'année 2013 a consisté dans la préparation au niveau comptable des modifications de la taxe sur les véhicules, les remorques et les bateaux.

Dès le mois d'août, les paramètres comptables ainsi que les données des véhicules ont été préparés et mis à jour. Un grand nombre de projections, de tests et de comparaisons ont été effectués.

if Haus am Gern, ont réalisé le SCANier.

Attribution du bénéfice

Le Conseil d'administration propose la répartition suivante :

Bénéfice net, après la part de l'Etat	**4'720,47**
Résultat reporté des années précédentes	**13'793,28**
Report à compte nouveau	**18'513,75**

Le SCAN a réalisé un bénéfice brut, avant part de l'Etat, de CHF 5'244,97 pendant l'exercice 2013 ; la part des revenus destinée au canton de Neuchâtel, selon mandat de prestations, est de CHF 524,50.

Extrait des comptes 2013

/// Bilan

/// Actif

Disponibilités
Les disponibilités sont évaluées à la valeur nominale.

Créances
Conformément au mandat de prestations le liant à l'Etat, le SCAN gère les débiteurs de taxes cantonales. Les créances pour l'Etat encore ouvertes s'élèvent à CHF 897'372,70 (CHF 756'638,90 en 2012).

Les créances de plus de 5 ans sont amorties.

Actifs de régularisation
Le SCAN régularise toutes les transactions connues. Les actifs de régularisation sont évalués à la valeur nominale.

Marchandises, fournitures et travaux en cours
Le fonds de développement Avedris a été dissout durant l'exercice 2013.

Immobilisations corporelles du patrimoine administratif
Le SCAN active toute acquisition d'un montant supérieur à CHF 50'000.–. Les immobilisations dont la valeur diminue en raison de l'utilisation sont amorties par catégories en fonction de leur durée de vie. Les amortissements sont calculés de manière linéaire sur la durée de vie des biens acquis. Le SCANier, notre œuvre d'art, a été amorti en totalité sur l'exercice 2013.

Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif
Le SCAN active toute acquisition d'un montant supérieur à CHF 50'000.–. Les logiciels sont évalués aux coûts d'acquisition et amortis linéairement en fonction de leur durée de vie. Les modifications et améliorations nécessaires d'Avedris au long de sa vie ne prolongent pas celle-ci. L'amortissement des « extensions » d'Avedris est adapté à la date butoir du 31.12.2019. Les modifications d'Avedris sont donc amorties sur les années restantes de vie du logiciel.

	31.12.2012	31.12.2013	
Actif			
PATRIMOINE FINANCIER			
Disponibilités			
Caisse	21'707,00	30'355,65	
Poste	820'315,96	756'989,03	
Banque	176'137,42	58'343,99	
Cartes de débit et de crédit	– 0,80	1'003,70	
Total disponibilités	**1'018'159,58**	**846'692,37**	**3,7%**
Créances			
Débiteurs	1'791'407,66	1'883'111,87	
Autres créances	2'005,22	6'107,47	
Total créances	**1'793'412,88**	**1'889'219,34**	**8,2%**
Actifs de régularisation			
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	233'963,79	251'837,23	
Total actifs de régularisation	**233'963,79**	**251'837,23**	**1,1%**
Marchandises, fournitures et travaux en cours			
Acompte Poste (machine à affranchir)	1'783,85	0,00	
Fonds de développement Avedris	210'600,00	0,00	
Total marchandises, fournitures et travaux en cours	**212'383,85**	**0,00**	**0,0%**
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	**3'257'920,10**	**2'987'748,94**	**13,0%**
PATRIMOINE ADMINISTRATIF			
Immobilisations corporelles			
Terrains non bâtis	505'149,65	505'149,65	
Terrains bâtis	16'855'463,09	17'218'005,38	
Biens meubles	1'526'836,29	1'101'494,00	
Total immobilisations corporelles	**18'887'449,03**	**18'824'649,03**	**82,0%**
Immobilisations incorporelles			
Logiciels	957'227,77	1'139'642,32	
Total immobilisations incorporelles	**957'227,77**	**1'139'642,32**	**5,0%**
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	**19'844'676,80**	**19'964'291,35**	**87,0%**
TOTAL DE L'ACTIF	**23'102'596,90**	**22'952'040,29**	**100%**

/// Passif

Engagements courants
Les engagements courants sont évalués à leur valeur nominale. Dans les engagements courants est comptabilisée la facture de CHF 1'571'000.– concernant la part du SCAN à la réserve de fluctuation de valeur de prévoyance.ne, versée le 7.1.2014.

Passifs de régularisation
Le SCAN régularise toutes les transactions connues. Les passifs de régularisation sont évalués à la valeur nominale. Le passif de régularisation (charges de personnel) a fortement diminué, ce qui est dû à une reprise des heures et des vacances accumulées en 2011 et 2012 en raison des grands projets.

Provisions à court terme
Les provisions à court terme sont des engagements fondés sur des événements intervenus avant la clôture et dont le montant à l'échéance est incertain mais peut être estimé. Elles font l'objet d'une évaluation annuelle basée sur l'analyse de l'événement concerné.

Engagements financiers à court terme
Ils se composent de la part à court terme des engagements financiers à long terme (amortissement de la dette en 2014).

Engagements financiers à long terme
Ils se composent d'emprunts pour le financement des investissements. Un nouvel emprunt à long terme de CHF 2'500'000.– a été contracté en 2013.

Provisions à long terme
Afin de préparer le changement de primauté, le SCAN a créé en 2013 une provision « Changement de primauté en 2039 » alimentée de CHF 225'792.–/an de 2013 à 2038. Les autres provisions à long terme concernent exclusivement la contribution unique d'assainissement de prévoyance.ne par les employeurs, exigible au 1.1.2019.

Fonds de prévention
Ce fonds spécial est alimenté par la recette des ventes de plaques aux enchères. 2/3 des recettes sont transférés dans ce fonds, utilisé pour promouvoir la sécurité routière et la protection de l'environnement en relation avec la circulation routière et la navigation.

Capitaux propres
Les capitaux propres sont constitués des réserves et des résultats accumulés.

Passif	31.12.2012	31.12.2013	
CAPITAUX DE TIERS			
Engagements courants			
Créanciers	1'678'333,31	2'302'856,86	
Débiteurs momentanément créanciers	239'388,16	291'434,02	
Comptes courants avec des tiers	1'134'347,69	1'069'400,20	
Acomptes reçus de tiers	31'077,25	29'800,80	
Dépôts et cautions	5'000,00	5'800,00	
Comptes courants internes	32'978,20	3,00	
Total engagements courants	**3'121'124,61**	**3'699'294,88**	**16,1%**
Passifs de régularisation			
Charges de personnel	321'640,00	186'000,00	
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	578'329,66	316'068,37	
Total passifs de régularisation	**899'969,66**	**502'068,37**	**2,2%**
Provisions à court terme			
Provision cafétéria	380,00	380,00	
Autres provisions à court terme	6'540,00	11'690,00	
Total provisions à court terme	**6'920,00**	**12'070,00**	**0,1%**
Engagements financiers à court terme			
Postfinance, prêts court terme	2'500'000,00	0,00	
Part à court terme d'engag. à long terme	420'000,00	470'000,00	
Total engag. financiers à court terme	**2'920'000,00**	**470'000,00**	**2,0%**
Engagements financiers à long terme			
Hypothèque Malvilliers	4'350'000,00	4'200'000,00	
Hypothèque La Chaux-de-Fonds	2'700'000,00	2'580'000,00	
Reconnaissances de dette	7'350'000,00	9'700'000,00	
./. Part à court terme d'engagements à long terme	– 420'000,00	– 470'000,00	
Total engag. financiers à long terme	**13'980'000,00**	**16'010'000,00**	**69,8%**
Provisions à long terme			
Autres provisions à long terme	540'000,00	356'026,80	
Changement de primauté en 2039 prévoyance.ne	0,00	225'792,00	
Total provisions à long terme	**540'000,00**	**581'818,80**	**2,5%**
Fonds de prévention			
Fonds de prévention	175'789,35	213'274,49	
Total fonds de prévention	**175'789,35**	**213'274,49**	**0,9%**
TOTAL CAPITAUX DE TIERS	**21'643'803,62**	**21'488'526,54**	**93,6%**
CAPITAUX PROPRES			
Réserve générale			
Réserve générale	2'240'000,00	1'445'000,00	
Total réserve générale	**2'240'000,00**	**1'445'000,00**	**6,3%**
Excédents du bilan			
Résultat annuel	– 792'120,38	4'720,47	
Résultats cumulés années précédentes	10'913,66	13'793,28	
Total excédents du bilan	**– 781'206,72**	**18'513,75**	**0,1%**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1'458'793,28**	**1'463'513,75**	**6,4%**
TOTAL DU PASSIF	**23'102'596,90**	**22'952'040,29**	**100%**

/// Revenus

Emoluments
82,2% de toutes les recettes du SCAN se composent d'émoluments. Ce sont les produits du travail effectué. Ils découlent de l'application de l'arrêté concernant les émoluments perçus par le SCAN. Les émoluments ont augmenté de CHF 697'862,50 entre 2012 et 2013.

Revenus divers
Ils proviennent entre autres d'indemnités asa, d'indemnités pour des cours donnés par notre personnel, de frais de rappel.

Revenus financiers
Il s'agit des intérêts versés sur nos comptes courants ainsi que des produits des immeubles du patrimoine administratif.

Revenus extraordinaires
Il s'agit de toutes les recettes qui ne reviennent pas régulièrement dans le fonctionnement du SCAN.

Revenus de transfert
Ce groupe de comptes représente 13,6% du total des recettes. Ce sont les dédommagements que le Canton et la Confédération paient au SCAN pour l'accomplissement des tâches déléguées. Nous y trouvons :

> le dédommagement de l'Etat pour la perception des taxes cantonales ;
> les dédommagements de la Confédération pour l'encaissement RPLF, pour la gestion des vignettes cyclomoteurs et autoroutières ;

et également des montants perçus par le SCAN pour des assurances RC collectives.

Revenus	2012	2013	
Emoluments			
Emoluments administratifs routiers	9'695'298,90	10'331'306,20	
Emoluments administratifs navigation	256'430,00	278'401,50	
Emoluments pour interventions de la Police neuchâteloise	340'800,00	385'500,00	
Emoluments divers	16'140,00	17'470,00	
Remboursements de tiers	8'970,80	2'824,50	
Total émoluments	**10'317'639,70**	**11'015'502,20**	**82,2%**
Revenus divers			
Autres revenus d'exploitation	417'329,00	546'457,66	
Total revenus divers	**417'329,00**	**546'457,66**	**4,1%**
Revenus financiers			
Revenus des intérêts	5'732,80	1'925,00	
Gains de change	0,00	356,05	
Produits des immeubles du PA	0,00	18'000,00	
Total revenus financiers	**5'732,80**	**20'281,05**	**0,1%**
Revenus de transfert			
Parts aux revenus de la Confédération	177'722,45	234'801,90	
Dédommagements des cantons	1'544'246,40	1'498'061,25	
Autres revenus de transfert	98'907,70	85'370,00	
Total revenus de transfert	**1'820'876,55**	**1'818'233,15**	**13,6%**
TOTAL REVENUS	12'579'578,05	13'400'474,06	100%

RESULTAT AVANT PART DE L'ETAT	– 792'120,38	5'244,97
Part de revenus destinée au canton de Neuchâtel	0,00	524,50
RESULTAT APRES PART DE L'ETAT	– 792'120,38	4'720,47

/// Charges

Charges de personnel
Les charges de personnel représentent 62,2% des charges totales. Les charges liées à la recapitalisation de la Caisse de pensions prévoyance.ne ont été reclassées en 2013 dans les charges de personnel (en 2012 charges extraordinaires). Sans les charges de recapitalisation, les coûts de personnel s'élèvent à CHF 6'717'484,10 contre CHF 7'333'126.– en 2012, donc une diminution de CHF 615'641,90.
Sont compris dans les frais de recapitalisation de prévoyance.ne :

- le solde de la part du SCAN à la réserve de fluctuation de valeur de prévoyance.ne, exigible au 1.1.2014,
- la contribution unique d'assainissement de prévoyance.ne par les employeurs, exigible au 1.1.2019,
- la 1ère tranche de la provision « Changement de primauté en 2039 ».

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation
Ces charges de 23,2% englobent tous les frais du SCAN pour l'achat de biens et de prestations.

Amortissements du patrimoine administratif
Nous y trouvons l'amortissement des bâtiments de La Chaux-de-Fonds, de Malvilliers, du Nid-du-Crô, ainsi que du SCANier, des installations techniques, du matériel informatique et des logiciels.

Charges financières
Elles représentent le coût de l'argent emprunté pour le financement des investissements ainsi que les frais administratifs prélevés sur les transactions financières d'encaissement des prestations.

Charges de transfert
Nous entendons par charges de transfert le coût des prestations que le SCAN achète à l'Etat et à la Confédération pour l'accomplissement de ses tâches ainsi que le versement aux assurances RC collectives.

Charges extraordinaires
Les charges liées à la recapitalisation de la Caisse de pensions prévoyance.ne ont été reclassées dans les charges de personnel.

Charges	2012	2013	
Charges de personnel			
Honoraires du Conseil d'administration	43'600,00	32'000,00	
Salaires du personnel administratif et d'exploitation	6'020'293,30	5'485'544,05	
Allocations	120'726,35	116'479,65	
Cotisations patronales	1'080'584,15	994'017,35	
Recapitalisation prévoyance.ne	0,00	1'612'818,80	
Autres charges de personnel	67'922,20	89'443,05	
Total charges de personnel	**7'333'126,00**	**8'330'302,90**	**62,2%**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation			
Charges de matières et de marchandises	423'271,55	398'700,50	
Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	282'720,60	122'328,90	
Eau, énergie et combustible	106'025,90	96'571,45	
Prestations de service et honoraires	605'555,89	593'607,41	
Mandats avec des entités de l'Etat de Neuchâtel	794'073,30	848'539,40	
Entretien des terrains bâtis et des bâtiments	433'681,03	245'569,31	
Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	145'492,72	149'570,68	
Loyers	432'210,82	19'283,45	
Dédommagements	66'108,05	42'879,35	
Réévaluation de créances	197'358,64	66'012,90	
Diverses charges d'exploitation	554'625,25	519'708,87	
Total charges de biens et services et autres charges d'exploitation	**4'041'123,75**	**3'102'772,22**	**23,2%**
Amortissements du patrimoine administratif			
Immobilisations corporelles	662'628,90	1'069'276,55	
Immobilisations incorporelles	143'889,68	190'982,05	
Total amortissements du patrimoine administratif	**806'518,58**	**1'260'258,60**	**9,4%**
Charges financières			
Frais administratifs	140'843,54	151'045,76	
Perte de change	0,00	78,30	
Intérêts passifs	2'255,15	2'948,22	
Intérêts hypothécaires	311'400,11	393'723,15	
Total charges financières	**454'498,80**	**547'795,43**	**4,1%**
Charges de transfert			
Part de revenus destinée à la Confédération	8'720,00	5'145,00	
Autres charges de transfert	85'503,00	80'121,60	
Total charges de transfert	**94'223,00**	**85'266,60**	**0,6%**
Charges extraordinaires			
Attribution aux fonds et financements spéciaux	66'120,00	68'833,34	
Recapitalisation prévoyance.ne	540'000,00	0,00	
Charges extraordinaires	36'088,30	0,00	
Total charges extraordinaires	**642'208,30**	**68'833,34**	**0,5%**
TOTAL CHARGES	**13'371'698,43**	**13'395'229,09**	**100%**

/// Tableau des flux de trésorerie

Activités d'exploitation
Le cash-flow des activités d'exploitation représente un montant de CHF 1'628'405,94.

Activités d'investissement
Le SCAN a augmenté son patrimoine administratif à la fin de la construction du bâtiment de Malvilliers, de l'implantation du SCANier et des adaptations nécessaires du logiciel métier.

Activités de financement
Le prêt à court terme de CHF 2'500'000.– a été remplacé par un crédit de longue durée du même montant. Les crédits ont été amortis à hauteur de CHF 420'000.–.

		2012	2013
Activités d'exploitation			
Résultat net		– 792'120,38	4'720,47
+ amortissements du patrimoine administratif		806'518,58	1'260'258,60
+ diminution / - augmentation des créances		325'314,37	– 95'806,46
+ diminution / - augmentation des actifs de régularisation		– 51'224,94	– 17'873,44
+ diminution / - augmentation marchandises, fournitures et travaux en cours		– 103'959,70	212'383,85
- diminution / + augmentation des engagements courants		– 33'173,70	578'170,27
- diminution / + augmentation des provisions à court terme		– 310'253,80	5'150,00
- diminution / + augmentation des passifs de régularisation		– 500'750,46	– 397'901,29
- diminution / + augmentation du fonds de prévention		16'380,40	37'485,14
- diminution / + augmentation des provisions à long terme		540'000,00	41'818,80
Cash-flow provenant des activités d'exploitation		**– 103'269,63**	**1'628'405,94**
Activités d'investissement			
Dépenses			
dont :			
– Terrains bâtis		– 4'733'170,57	– 1'006'476,55
• La Chaux-de-Fonds	25'670,95		
• Malvilliers	897'429,20		
• SCANier	83'376,40		
	1'006'476,55		
– Biens meubles		– 1'656'918,94	0,00
– Logiciels		– 744'765,40	– 373'396,60
Cash-flow provenant des activités d'investissement		**– 7'134'854,91**	**– 1'379'873,15**
Activités de financement			
+ Hypothèque Malvilliers		4'500'000,00	0,00
+ Prêts court terme		2'500'000,00	– 2'500'000,00
– Remboursement hypothèque et crédits		– 915'000,00	– 420'000,00
+ Crédit PF		0,00	2'500'000,00
Cash-flow provenant des activités de financement		**6'085'000,00**	**– 420'000,00**
Variations des disponibilités		**– 1'153'124,54**	**– 171'467,21**

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

N/RÉF.: 4.2.240.0.00 / PhG / MJ / DH / MS / cbv

Neuchâtel, le 26 mars 2014

Rapport de l'auditeur au Conseil d'administration sur les comptes annuels du Service cantonal des automobiles et de la navigation à La Chaux-de-Fonds.

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Service cantonal des automobiles et de la navigation (ci-après SCAN), comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément au Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la Loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

CH-2001 NEUCHÂTEL ESCALIER DU CHÂTEAU 6
TÉL. 032 889 64 30 FAX 032 722 03 47 CCFI@NE.CH WWW.NE.CH/CCFI

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec le Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2). En outre, les comptes annuels sont conformes à la Loi sur le service cantonal des automobiles et de la navigation(LSCAN).

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le contenu de la rubrique 11 de l'annexe aux comptes annuels qui mentionne l'existence d'un engagement de Fr. 5'644'800.00 correspondant à la part du SCAN dans le différentiel de couverture de 80% à 100% de prévoyance.ne qui sera dû lors du passage à la primauté des cotisations (changement de plan de prévoyance) prévu au 1er janvier 2039 au plus tard. Seul un montant de Fr. 225'792.00 a été provisionné au 31 décembre 2013 en relation avec l'engagement susmentionné. En effet, le SCAN a décidé d'alimenter une provision à hauteur de Fr. 225'792.00 par an de 2013 à 2038 afin de disposer en 2039 d'une provision à la hauteur de l'engagement précité. Ce choix est acceptable compte tenu des incertitudes liées à l'éloignement de l'échéance et dans la mesure où le SCAN est un établissement de droit public et qu'il bénéficie de la garantie de l'Etat. Ce point ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 18 LSCAN) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Contrôle cantonal des finances

Marc Jeanneret
Expert-réviseur agréé
Responsable de la révision

Damien Haldimann
Expert-réviseur agréé

Maryam Schaffter

Le chef de service

Philippe Godet
Expert-réviseur agréé

Impressum

Editeur :	**SCAN, La Chaux-de-Fonds**
Textes et mise en page :	**Textu*Elle*, 2087 Cornaux**
Photos :	**> SCAN, La Chaux-de-Fonds**
	> Textu*Elle*, 2087 Cornaux (Finances)
Impression :	**Alfaset, La Chaux-de-Fonds**

SCAN

SCAN - Service cantonal des automobiles et de la navigation
Etablissement autonome de droit public de la République et Canton de Neuchâtel

Rue Louis-Joseph-Chevrolet 55
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. +41 32 889 13 99
Fax +41 32 722 03 19
scan@ne.ch
www.scan-ne.ch